DEPARTEMENT DE LA SARTHE COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION Le 12 novembre 2024 DATE D'AFFICHAGE Le 12 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 27 L'an deux mille vingt quatre Le 19 novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Delphine FOUQUET, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Mickaël JUIGNE, Philippe PAUMIER, Marie CHEVALIER.

ABSENTS / EXCUSÉS: Mélanie BOCQUENET (pouvoir à Christian POIRIER), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Eric ANDRE (pouvoir à Pierre CASTILLON), Philippine DANGREAUX (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY); Louis MASSARD (pouvoir à Philippe PAUMIER), Jérôme DELISLE (pouvoir à Marie CHEVALIER), Sylvie LAUTRU (pouvoir à Mickaël JUIGNE)).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Hakim ACHIBET

OBJET: TARIFS DES LOCATIONS DES JARDINS FAMILIAUX Rapporteur: Fanny PIRA

La délibération n°DEL23-018 a fixé les tarifs de location des jardins familiaux à 70€ par an pour 2023. Il est proposé au conseil municipal de reconduire ce tarif pour 2024. A compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs seront majorés de 2% (arrondis à l'euro supérieur) par an, selon la grille ci-dessous :

| | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|-----------------|------|------|------|------|
| Jardin familial | 70€ | 71 € | 73 € | 74€ |

Vu l'avis de la commission finances du 4 novembre 2024,

Le conseil municipal décide de voter les tarifs comme indiqué ci-dessus.

VOTANTS: 27

POUR: 27

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Pour copie certifiée conforme. Yvré l'Evêque, le 28 novembre 2024 Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame Le Maire, Damienne FLEURY